

# Alozeko andeia



Jeanne Marie Malharin\*

*Dans cet article, J.M. Malharin, ancienne institutrice et co-fondatrice d'Ikas, témoigne de l'action de Madeleine de Jureguiberry à partir de la correspondance que les deux euskalzale entretenaient régulièrement. Sont ainsi évoqués, entre autres, le congrès des régions européennes à Chaillot, les Journées pédagogiques pour l'enseignement du basque en 1959, le lancement d'Ikas et les disques pédagogiques.*

*Mots Clés: Tè moignage. Pédagogie. Ikas.*

*Artikulu huntan, Jina Mari Malharin, errientsa ohia eta Ikas-en sortzaileetarik zenak aipatzen du Madeleine de Jureguiberry-ren lana, elgari igorri eskutitzen bidez. Bertzeak bertze, hemen aipatzen dira Chaillot-ko europar eskualdeen kongresua, euskararen irakaskuntzaren aldeko 1959eko egun pedagogikoak, Ikas-en abiatzea eta disko pedagogikoak.*

*Giltz-Hitzak: Tè stigantza. Pédagogia. Ikas.*

*En este artículo, J.M. Malharin, antigua profesora y cofundadora de Ikas, da testimonio de las actividades de Madeleine de Jureguiberry a partir de la correspondencia que ambas euskalzale mantenían regularmente. Se evocan así, entre otros, el congreso de regiones europeas en Chaillot, las Jornadas pedagógicas para la enseñanza del euskera en 1959, la creación de Ikas y los discos pedagógicos.*

*Palabras Clave: Tè stimonio. Pédagogía. Ikas.*

---

\*Maldargia. F64250 Itsasu

## LABURPENEA

Madeleine de Jauréguiberry, Aloseko andeia, ezagutu dit 1948 urtetik 1962 arte nunbait han. Ez dut ainitz kurutzatu, zeren lanez itoa banintzen eta hura ere ainitz kuri zabilan, bainan hurbiltzen zelarik, behar zen nahi ala ez behari eman. Jakintsuna zen, euskaltzalea errotik, joanago eta gehiago tematua bere ikus moldeen hedatzari. Eskoletan euskara sartu beharrez ez zuen bakerik ematen eta egin du lan. Paueko irakaskuntzako inspekturari bere nahia erakutsiz bere jakitate eta jendetasun ederrarekin eta behar zen iraunpenarekin ukan zuen baimen laxo bat bainan haren eskuak ez bait ziren laxoak, hedatu zuen lehen maileko eskola guzietarat eskubide horren berri eta nolazpait batzueri alde batetik, bertzeri bertzela, orri hasarazi urrats berri bat, tresnak sakatuz, erran litaike mintzaira arruntez, diska batzu, eta liburuxka batzu berak eginak eta egin araziak, fomituz deneri, segur bera abe-rastu gabe eta bere urratsak neurtu gabe.

\* \* \*

C'est en juillet 1948 que j'ai rencontré mademoiselle de Jauréguiberry pour la première fois, lors d'une retraite des enseignants des écoles privées du diocèse, journée de réflexion autour de nos inspecteurs. Notre inspectrice de l'époque, mademoiselle Hillau me la présentait étant moi-même à l'époque responsable de l'enseignement du basque dans les écoles primaires privées. Sa profonde motivation, sa culture et sa détermination m'ont frappée. Elle est venue me voir ensuite à Mouguerre, au retour des vacances, en 1948. Au printemps 1949, je reçois la lettre suivante:

«Chère mademoiselle.

Avant que vous ne m'écriviez (je ne me rappelle pas à quelle occasion je lui ai écrit) j'avais déjà l'intention d'écrire au président d'Euskaltzaleen Biltzarra pour lui demander de décerner un prix à l'école libre de Mouguerre, voilà qui est fait. Je viens d'écrire à M. Dassance, je lui donne quelques détails, et je termine ma lettre en lui disant: qu'aucun membre de l'enseignement libre du Pays Basque ne sera étonné de voir décerner une distinction particulière aux élèves de votre école, car M. l'abbé Mendiboure (c'était notre inspecteur diocésain) a tenu à lire partout les vrais petits chefs-d'œuvre basque et français de vos élèves.

Excusez-moi, si je ne vous ai pas répondu plus tôt. J'ai été très occupée tous ces temps derniers par plusieurs noces dont une dans ma famille. J'ai fait également un petit séjour à Paris à l'occasion des journées régionales européennes qui se sont tenues au Palais de Chaillot, les 9 et 10 avril. Je vous envoie ci-joint la copie de la résolution culturelle qui a été adoptée. Les résolutions économiques et politiques sont aussi intéressantes, n'ayant qu'un exemplaire, je ne peux vous les faire passer pour l'instant. Je les ferai peut-être publier dans les journaux de la région.

Tous ceux qui avons assisté à ces réunions, plus de cent quatre-vingts délégués venus de tous les coins d'Europe avons remporté l'impression que la grande famille européenne existe, au-delà des partis, par dessus les frontières fraternelles dès qu'on atteint les régions. Nous nous retrouverons certainement, chère mademoiselle, car nous suivons la même route et elle se trouve être la vraie pour sauvegarder tout ce riche fonds de culture morale et spirituelle. Tous les délégués venus de tous les coins d'Europe, ont fait chez eux les mêmes constatations que nous dans notre région. Par deux fois, durant le congrès, j'ai entendu citer des phrases prononcées dernièrement par le révérend père Riquet à Notre-Dame, phrases qui ont été chaleureusement applaudies par tous sans exception. Il y avait pourtant des hommes venus de tous les horizons politiques exceptés fascistes et communistes, appartenant à des religions différentes, mais l'entente s'est faite immédiatement car tous étaient des hommes de bonne volonté parlant un langage humain. Rappelez-moi en souvenir, etc...

Ce congrès au Palais Chaillot à Paris, Congrès des communautés et régions européennes faisait suite au Congrès de l'Europe à La Haye, où les membres présents avaient constaté que l'unité européenne est essentiellement culturelle, si l'on prend ce mot dans son sens le plus large. Il n'en reste pas moins que l'unité culturelle européenne est fondée sur des cultures différentes. Leur maintien et leur développement pacifiques sont des droits naturels pour les groupes humains qui les ont formés au cours des siècles et qui les ont défendus à travers les vicissitudes historiques. A la suite du Congrès de La Haye, il y a eu la Déclaration Internationale des Droits de l'Homme, prononcée par l'ONU à Paris en décembre 1948. En conclusion de ce Congrès de Chaillot, il est demandé que tous les peuples forment un centre de culture européenne, un mouvement européen et qu'il importe de souligner le rôle fondamental de la culture pour le développement de la personne humaine, sa prééminence, (proéminence). En conséquence, l'ensemble des activités culturelles, religieuses, éducatives, juridiques, littéraires, artistiques, scientifiques doivent être dotés d'organisations librement constituées et indépendantes à l'égard des pouvoirs politiques des forces économiques.

Forte des courants de pensées dans l'élite internationale, mademoiselle de Jauréguiberry, se lance dans une action locale pour réintroduire le basque dans l'école primaire. La presse régionale diffuse ses articles en colonnes semées, riches de contenus, de documentations, observations, conseils pratiques et par-dessus tout amour inconditionnel de son pays. J'ai quelques articles de l'époque. Je les ai conservés et ils sont d'actualité encore aujourd'hui, à mon avis. Il faut un certain courage pour les aborder. (Il y a toute la pensée de mademoiselle de Jauréguiberry et beaucoup de traces de ses activités, des pas innombrables qu'elle fait, pour enfoncer un clou. Tout cela a été dit ce matin, et je vous dispense de ces lectures. Je peux les mettre à votre disposition).

Les 27, 28, 29 août 1959, nous avons participé ensemble aux journées pédagogiques pour l'enseignement du basque à l'école, au Musée Basque à

Bayonne. Le compte-rendu de ces journées a fait l'objet d'un numéro spécial de *Gure Herria* de septembre 1959. Il contient l'intervention de chacun des membres fondateurs dont mademoiselle de Jauréguiberry. Plus de deux cents personnes ont assisté à ces journées, des enseignants laïcs et privés, les défenseurs de la culture basque. A l'issue de ces rencontres, ils ont adopté à l'unanimité les vœux suivants :

- que désormais les maîtres soient formés à l'enseignement des civilisations régionales et que dans le département des Basses Pyrénées que les promotions normaliennes comportent un pourcentage convenable d'élèves maîtres et maîtresses, connaissant parfaitement le basque. En attendant, l'administration offre toutes facilités aux maîtres basques enseignant hors du département, pour réintégrer leur département d'origine avec engagement d'enseigner le basque (cet article a été très apprécié par les exilés), mêmes facilités pour les autres langues de l'hexagone.

- Une épreuve facultative de basque au certificat d'études primaires avec un ou deux points supplémentaires à l'oral (cela n'a jamais existé).

- Autorisation de monsieur l'inspecteur d'Académie, contacté par mademoiselle de Jauréguiberry, au maître qui lui en ferait la demande, de faire appel à une personne de son choix pour l'aider dans cette tâche. La création d'un cadre d'itinérants, pour dispenser cet enseignement. L'élan est donné. M. l'inspecteur d'académie contacté par mademoiselle de Jauréguiberry lui présentant son premier disque approuve totalement la méthode susceptible d'aider les instituteurs non basques, ni bascophones. Elle-même est autorisée à faire une démonstration de son disque devant les maîtres d'école lors des conférences pédagogiques d'octobre 1954. Monsieur Entz, inspecteur d'académie assiste à des conférences pédagogiques d'octobre 1959 à Saint-Jean-Pied-de-Port et à Biarritz. Il prononce même cette phrase: «Il ne faut pas que dans cent ans, l'on puisse nous faire le reproche de n'avoir pas fait notre possible pour aider les Basques à sauver leur langue et le savoir qu'elle renferme». Messieurs Lafitte et Narbaitz rédigent le premier livret d'*Ikas* qui sera prêt pour la rentrée 1959. M. Salaberry de Saint-Jean-Pied-de-Port instituteur, et M. Narbaitz du bureau d'*Ikas* le diffusent dans les écoles publiques et nous-mêmes dans le privé, sous la tutelle de notre inspecteur diocésain, M. le chanoine Mendiboure. Le premier disque de chants préparé par mademoiselle de Jauréguiberry, réalisé chez Meyzenc à Bayonne est disponible pour le 15 décembre, un par école. L'appareil se met en place peu à peu. Beaucoup d'élan chez certains, très peu dans l'ensemble. Le travail des pionniers continue ingrat et obscur, témoin ces deux lettres que je vous lirai car elles sont, je crois l'expression de tout le savoir et toute l'obstination invincible de Melle de Jauréguiberry, dans les contretemps. Voici donc ses lettres témoins

*Ikas* a été constitué fin août 1959; à la rentrée, le disque de mademoiselle de Jauréguiberry était prêt et le livret d'*Ikas* était fait par M. Narbaitz, l'enseignant et le chanoine Lafitte. Le 24 octobre 1960, je reçois cette lettre d'*andeaia*:

«Iragan urtin ez nündüzün mintzatü ahal izan Mauleko errejent eta errentsa bilküran, mesperan jakin benian nere ahizpa baten senharraren hiltze, hiltze subittoa. Iragan neskenegünean mintzatü ahal izan niz lauetan hogoi zuberotar eskola egile, aspaldian desiratzen nian gisa. Erran ahal izan deiet Oloroneko inspektüraren aitzinean, eta haren baimenarekin: «züek ere, euskara ez dakizüenek, lagüntzen ahal gütüzie euskara zabaltzen erranez zien eskolieren etxekoer: nahi badüzie züen haurrek frantsesa untxa eman dezen, eztezeziela zien etxetan euskara baizik erakats, uztez guri legezko frantsesaren erakastea. Hori gure ofizioa da eta ez zirena. Igortzen deizkützie haurrak frantses molde gaixto eli bat hartürrik ez beitzaire haboro gal arazten ahal». Zenbat nahi eskolan haurrek euskaraz irakurtzen eta izkiriartzen eta frantsez version eli batean ikasiagatik euskara galdüko da etxetan ez bada haboro etxekoek bere haurreri euskaraz mintzatzen. Uste nian Ziberoan bakarrik, bena erran deitaie beste Euskal Heriko bazter orotan hasi direla etxe etan frantseserat ala españolerat iragaiten. Ez baledi *pasaje* hortan mintzaje *super* eli bat baizik gal zonbat nahi eder izanagatik eta galtzea handia izanagatik bada beste mintzaje ederrik mundu huntan bena euskara galtzen den ber denboran galtzen da gure etxeko zaharrek menten mente bildü eta begiratü deizkuien jakitate euskarari josirik utzi deikuien jakitateak, hala nula fedia, errespetia, zentzia izaten ahal den gogozko libürrik ederrena.

Et maintenant, je vais terminer en français en vous faisant une proposition. Un de mes frères a mis au point un mécanisme du verbe basque. Monsieur l'abbé Lafitte la qualifiait d'ensemble inattaquable et de remarquables les quatre pages qui permettent de situer l'action. D'une manière tout à fait inédite, depuis le passé du passé jusqu'au futur du futur en passant par le présent et le futur du passé, le présent, le passé et le futur du présent, le passé est le présent du futur. Tous les temps à tous les modes, régulièrement sans confusion possible et sans une exception. Voici ce que je vous propose. Je viendrai à Bayonne un jeudi que vous me fixerez, nous déjeunerons ensemble et pendant une heure le matin et deux heures l'après-midi, cela fait à peine trois heures (prenez trois heures de votre semaine), j'aurai le temps de vous initier aux différents rouages de ce mécanisme qui est en définitive d'une extrême simplicité. Vous me ferez grand plaisir en l'acceptant. Mon frère a l'intention de faire éditer son travail, qui ne comportera pas plus de quatre vingt pages, mais en attendant, je serais très heureuse de vous en donner les grandes lignes qui vous intéresseront j'en suis sûre. Je vous envoie mon très bon souvenir.

Avant de commencer ma lettre, je me proposais de vous remercier pour le joli travail de traduction que vous m'avez envoyé et que j'ai transmis au père Xavier.

Je termine par là où je me proposais de commencer”.

Melle de Jauréguiberry. Octobre 1960.

Février 1961

(Mademoiselle de Jauréguiberry a essayé d'introduire ce disque de chants, avec traductions de textes, édités chez Meyzenc et mis à la disposition de tous les enseignants).

«Par ce même courrier, vous recevrez le disque que vous m'avez demandé. J'ai dû interrompre la préparation du deuxième disque qui comprendra deux chants, deux fables, et des exercices de conjugaison, ces derniers comparables à des exercices de solfège. C'est l'oreille qui a aidé le basque à conserver la correction initiale de sa langue maternelle en lui faisant respecter les lois d'une harmonie mystérieuse. Le disque et les textes ont été communiqués à monsieur l'inspecteur d'académie qui les a approuvés pour aider les enseignants qui ignorent le basque. Mais si j'ai pu assumer la dépense des textes, je n'ai pu en faire autant pour les disques avant de rentrer dans une partie des fonds, tout au moins, que j'ai engagés pour le premier disque. Il y a eu un faux départ. Monsieur l'inspecteur d'académie en a été très contrarié et a fait son possible pour y remédier. Comme je vous l'ai expliqué lors d'une réunion d'*Ikas*, c'est suivant les indications de monsieur Entz et les encouragements du chef de cabinet de l'ancien préfet que ces disques furent envoyés à toutes les écoles primaires du Pays Basque et ils devaient m'être payés avec les crédits de la loi Barangé. Il fut décidé également que je ferais une démonstration devant les maîtres d'écoles lors des prochaines conférences d'octobre 59 car il s'agissait tout particulièrement de faire admettre la rentrée de la langue basque dans les écoles primaires par les maîtres qui l'ignorent. Monsieur Entz m'avait promis son appui. Il vint aux conférences de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Biarritz. Par deux fois, je l'ai entendu dire cette phrase que j'ai déjà citée: «Il ne faut pas que dans cent ans d'ici, on puisse nous faire le reproche de n'avoir pas fait notre possible pour aider les basques à sauver leur langue et le savoir qu'elle renferme».

La liste des écoles primaires me fut communiquée par l'inspection académique de Pau et la date de l'envoi des disques fut fixée à la première quinzaine de décembre de 1961. Vers fin avril de l'année dernière, année 1960, lors d'un entretien que j'eus avec monsieur Entz, il me demanda si le paiement des disques, s'effectuait régulièrement. Je lui répondis que personne n'avait encore donné signe de vie. Il me conseilla d'ouvrir un compte courant et il décida d'envoyer une note à tous les maîtres ayant reçu le disque en même temps que le numéro de mon compte courant. Mais cette note fut mal rédigée. C'est monsieur Sallaberry, l'enseignant de Saint-Jean-Pied-de-Port qui quelque temps après, m'en a fait la remarque. Il était demandé dans cette note aux maîtres qui avaient fait la demande de payer les disques. Or aucun maître, n'avait tenu à faire la demande, le disque ayant été envoyé d'office dans toutes les écoles primaires du Pays Basque. Mis au courant de cette situation créée par ce malentendu, monsieur Entz me conseilla d'envoyer la facture du disque, directement aux maires des communes. C'est ce que j'ai fait. Mais vous pensez, vous pouvez imaginer les réponses de quelques maires et de quelques instituteurs. Les premiers parce qu'ils n'avaient pas été pressentis pour cette dépense, et les deuxièmes parce qu'ils n'avaient fait aucune demande.

Monsieur Entz a écrit lui-même aux maires d'Ustaritz et de Biarritz qui demandaient des explications. Ils m'ont d'ailleurs répondu très aimablement et acquitté la facture.

Monsieur Sallaberry au courant des difficultés que je rencontrais, m'a dit que j'aurais mieux fait d'accepter la proposition que me faisait monsieur Narbaitz de réserver soixante disques payables, sans doute, par les crédits accordés à *Ikas* par le Conseil Général et monsieur l'abbé Lafitte insista pour que j'accepte. J'ai refusé parce qu'on m'avait promis que ces disques seraient payés par les crédits de la loi Barangé et que j'estimais que cette somme pourrait aider à payer les disques destinés aux écoles libres; celles-ci étant moins riches que les écoles publiques. Je m'étais réservé, de distribuer gratuitement les disques aux écoles libres et ménagères de la Soule, d'ailleurs peu nombreuses. J'ai reçu pas mal de réponses. Mais je n'ai pas été fâchée d'avoir eu l'occasion de parler à des maires, du devoir que nous avons les basques d'essayer de sauver un précieux héritage du passé. Et au fond, j'estime avoir atteint mon but. Un but que je poursuivais depuis plus de vingt-cinq ans, la rentrée de la langue basque dans toutes les écoles primaires du Pays Basque. Cette rentrée s'est faite un peu irrégulièrement et par surprise, mais étant donné l'incompréhension et l'indifférence de beaucoup de maires et de maîtres, c'était en somme la seule manière de réussir, celle de mettre les gens devant le fait accompli.

J'aimerais si c'est possible du moins, lors des conférences pédagogiques d'octobre 1961 exposer à l'aide de comparaisons avec la langue française, les grandes lignes de l'architecture de la langue basque, les lois logiques et naturelles qui la régissent, connaissant mieux l'originalité de notre langue et sa richesse, peut-être que les maîtres d'école auront plus à cœur de nous aider à la conserver. En premier lieu en engageant les parents à ne parler qu'en basque à leurs enfants, seule manière efficace de sauver notre langue basque».

C'est fini. Je crois que tout est dit.